

Le marché français de la banane en 1961

par **R. M. CADILLAT** et **R. NAVILLE**

Institut Français de Recherches Fruitières Outre-Mer.

Nous nous bornerons dans cet aperçu du Marché français de la banane à l'examiner sous son seul aspect statistique. Il serait trop complexe et malaisé d'en suivre l'évolution à travers des incidences politico-commerciales.

Au cours de 1961, les importations brutes de bananes, en provenance des pays producteurs de la Zone Franc, ont été en augmentation de 8 % sur 1960 avec 402 166 t, plus du double de ce que nous importions en 1938 (178 452 t) ou 1950 (198 893 t).

Les importations totales atteignent 410 000 t comprenant les importations étrangères (7 486 t à fin novembre, dont : Canaries 3 397 t, Congo ex-belge 4 090 t.)

Par rapport à la dernière période quinquennale 1956-1960, dont la moyenne d'importation a été de 359 289 t, l'année 1961 représente une augmentation de 11,9 %.

L'année 1960 avait montré un recul par rapport à 1959, avec une diminution de 18 200 t. Au regard de 1960, cette année ne présente qu'une augmentation de 3 %.

Il faut cependant noter que la part du tonnage net est plus importante. En effet, dans ces chiffres qui sont les tonnages reçus dans les ports de débarquement, la part des fruits arrivant en vrac nu, sous tube de polyéthylène ou en caisse est en nette augmentation. La Côte d'Ivoire, dont la presque totalité des fruits arrive sous polyéthylène, a vu ses importations passer de 38 836 t en 1950 à 70 796 t ; 1 300 t de plus qu'en 1960. Pour la Martinique, le tonnage sous polyéthylène et en caisses a été de : 41 600 t contre 26 958 t en 1960 et en Guadeloupe 5 352 t contre 2 688 t. Le Cameroun a retrouvé son tonnage de 1959 avec 51 946 t.

En gros, on peut dire que sur ce tonnage brut de 1961, 165 000 t arrivent sans emballage papier/paille, soit un peu plus de 40 % alors qu'en 1960 il ne représentait que 33 % et 20 % en 1959.

Le fait marquant des importations de l'année écoulée a été que la République de Guinée n'a pas fourni la France. Par contre la République malgache a commencé à alimenter le marché avec un peu moins de 500 t.

Le tableau I montre quelles ont été les importations par provenance au cours des cinq dernières années comparativement à 1938 et 1950 ainsi que la part de chaque pays fournisseur.

On constate la montée de la Côte d'Ivoire qui passe en cinq ans de 7,7 % à 17,6 %, celle de la Martinique, moins sensible, de 30,1 % à 37,4 % et celle de Guadeloupe de 26,3 % à 31,8 %. Par contre le Cameroun est en régression de 7 % passant de 20,1 % à 12,9 %.

Par rapport aux deux années précédentes la participation de la Martinique et de la Guadeloupe dans les importations totales sont presque identiques. La Côte d'Ivoire a compensé la défection de la Guinée, puisque ces deux territoires en 1959 représentaient 17,5 % et la Côte d'Ivoire en 1961 : 17,6 %.

Mais si l'on compare les provenances d'Afrique à celles des Départements français, on voit qu'avant-guerre la part de chacune des deux grandes zones était comparable : environ 50 % (Afrique 88 512 t et Antilles 88 930 t). En 1955 l'Afrique alimentait pour 55,3 % les importations françaises à l'exclusion des provenances étrangères (4 253 t). Depuis 1957, on constate que la part des Départements français passe de 51,5 % à 55,5 %, à 68,9 %, à 70 %, à 69,1 %.

Ceci est la conséquence de la régression, puis de la disparition de la République de Guinée, comme fournisseur du marché français ; malgré l'effort de la Côte d'Ivoire qui a doublé ses livraisons ou presque en 1961, comparativement à 1958. Le Cameroun qui avait régressé notablement en 1960 (35 971 t) a, en 1961, retrouvé son tonnage de 1959. Mais ses livraisons sont inférieures de 8 000 t à celles de 1958.

Les importations se font toujours par les mêmes ports comme le montre le tableau II. On constate que le port de Nantes a repris une certaine activité par suite des réceptions de bananes de la Guadeloupe qui se sont faites au détriment du port de Dieppe principalement, puisque la participation de ce port n'est plus que de 31,7 % au lieu de 34,7 % ; mais le tonnage importé n'est inférieur que de 2 000 t. Marseille, avec 4 000 t réceptionnées en plus, représente 17,1 % de trafic. Ce pourcentage est supérieur à celui des années 1957, 1958, 1959. Le port de Bordeaux ne prend pas 1 % du trafic. Son tonnage est semblable à celui de 1960. Il recevait surtout des fruits de provenance de Guinée. Le tonnage maximum reçu par ce port fut celui de 1958 avec 22 513 t.

Le tableau III donne l'évolution du prix de vente moyen annuel et mensuel. Il s'agit des prix de la de la banane emballée pour les Antilles et la Guinée ; pour le Cameroun et la Côte d'Ivoire (depuis trois ans) ces cours s'entendent pour des fruits transportés en vrac nu ou sous tube de polyéthylène.

Ces prix sont établis d'après la moyenne des prix pratiqués à quai par navire. Pour serrer au plus près la réalité, il faudrait connaître par bateau le tonnage vendu pour chaque cotation annoncée. Il s'agit de prix établis d'après la moyenne des cotations annoncées vente à quai, port arrivée et non du prix de réalisation.

On constate que les prix calculés de façon identique et selon les mêmes sources depuis de nombreuses années sont en régression sur l'an dernier exception faite pour la Martinique. Le graphique n° I montre l'évolution des cours moyens annuels des différents territoires fournisseurs depuis 1955.

On peut dire que depuis 1956 les cours sont en régression, exception faite pour le Cameroun et la Côte d'Ivoire qui n'ont vu leurs cours baisser qu'à partir de 1958. Toutefois, en 1957, la Côte d'Ivoire présentait une régression.

Il est à noter que le tonnage global importé en 1959 était identique à celui de 1958 à 2 000 t près. La baisse des prix de cette année ne peut être imputable au tonnage importé. La légère montée de 1960 peut s'expliquer par une diminution de tonnage de 11 000 t. Mais en 1956 les prix étaient supérieurs à ceux de l'année précédente malgré une augmentation de 14 000 t pour les importations.

Il est intéressant de comparer l'évolution du prix moyen mensuel par territoire en fonction du tonnage en 1961 et ceux des années précédentes (graphique II).

On constate pour ces sept dernières années une certaine analogie dans l'allure générale de la courbe des prix.

On peut dire que la remontée des prix du printemps (mois de mars, avril, mai) avec descente à partir de juin, est toujours caractéristique jusqu'en 1959 avec un léger décalage, le mois de pointe, étant mai. Depuis 1959 on constate des prix inférieurs en avril, mai. On a l'impression que, compte tenu de la réputation des bons cours, pendant ces mois, les tonnages ont été nettement en augmentation.

Par contre la chute des cours se trouve toujours à partir de juillet, exception faite de l'année 1958 où ceux de juillet-août furent les plus élevés, bien que le tonnage soit comparable à celui des autres années, de l'ordre de 25 000 t en moyenne.

On constate que la période septembre, octobre, quel que soit le tonnage et malgré l'apport des raisins et des pommes, est celle d'une montée des cours en flèche.

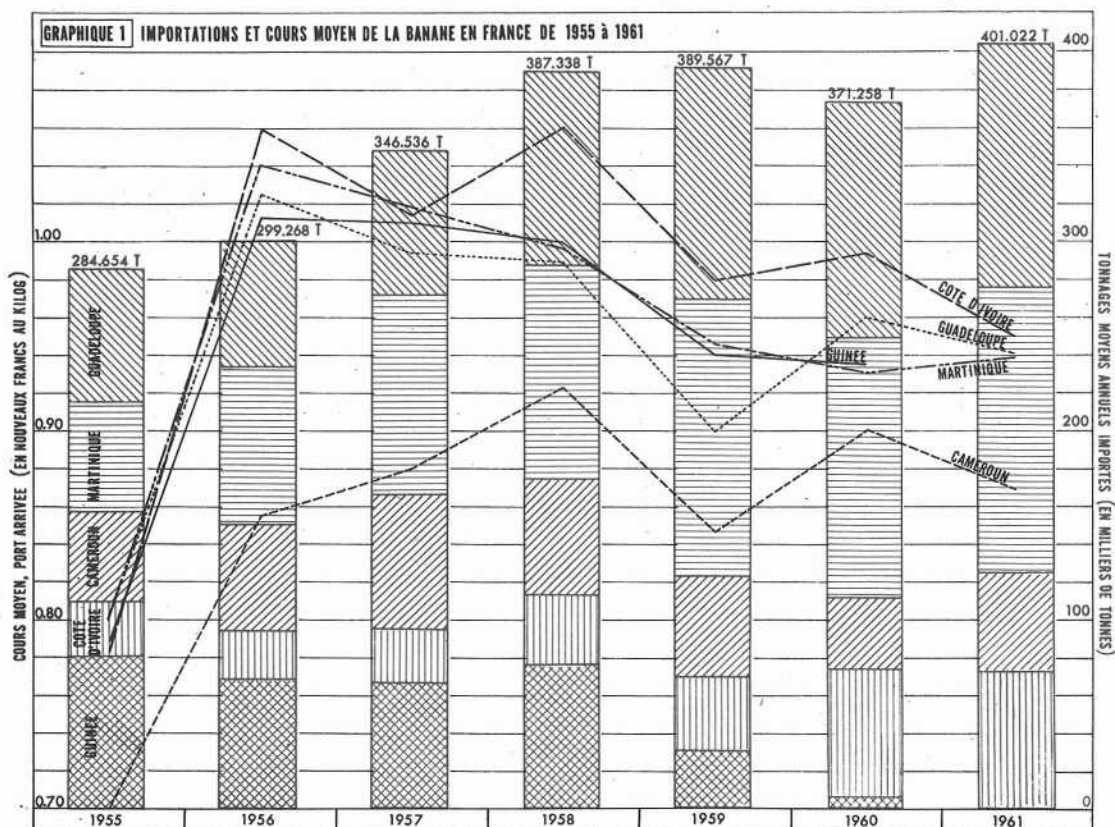
Ces courbes rappellent l'allure générale de celle de 1938 que nous avons établie en fonction des cours moyens annuels affectés du facteur 33, compte tenu de l'évolution de l'indice des prix de gros et de détail (1938 = 100, 1961 = 3 300).

Toutefois on constate que la courbe allait en montant assez régulièrement de janvier à mai pour redescendre, avec une légère pointe en juillet, au plus bas en septembre et remonter à mi-octobre pour redescendre jusqu'en décembre.

De plus les cours maxima ne semblent pas avoir atteint le niveau de ceux de mars, avril 1938. Il est vrai que l'absence des fruits à cette époque en métropole était plus sensible, compte tenu de la production d'oranges et des moyens de conservation donc de report des autres fruits.

L'évolution des prix annuels était plus régulière avant-guerre qu'elle ne l'est maintenant. Mais on retrouve la remontée caractéristique du mois d'octobre quel que soit le tonnage, exception faite des années 1958 et 1960. Il n'existait pas de pallier comme il s'en trouve maintenant. Il est vrai que la chute de septembre 1938 correspond à l'affaire de Munich.

Il entre tellement de facteurs en jeu dans le marché bananier qu'il serait présomptueux de dire que c'est plus un facteur qu'un autre qui a influencé les cours (présence des fruits rouges, abondance ou



TABEAU I - Importations bananières en France en tonnes brutes (1)

Provenance	1938	1950	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Guinée *	65.756	35.347	77.002	67.439	65.315	74.752	29.567	5.172	-
Côte d'Ivoire*	22.756	33.173	55.111	53.489	70.585	60.854	51.808	35.971	51.946
Cameroun	51.647	57.604	69.492	66.725	78.136	102.344	121.991	122.771	127.870
Guadeloupe	37.283	52.029	57.702	85.047	105.693	112.627	147.365	137.851	150.410
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rep. du Congo	-	-	-	-	-	666	851	920	661
Divers	943	9.905	4.253	3.882	3.999	355	112	7.470	-
Total	179.395	207.198	288.907	303.150	360.535	388.359	390.530	379.688	401.683
Pourcentages du total									
Guinée	36,6	17,0	26,6	22,2	18,6	19,2	7,6	1,4	-
Côte d'Ivoire	12,7	16,0	19,1	17,6	20,1	15,7	13,2	9,5	12,9
Cameroun	28,8	27,8	24,0	22,6	22,3	26,3	31,2	32,3	31,8
Guadeloupe	20,8	25,1	20,0	28,0	30,1	29,0	37,7	36,3	37,4

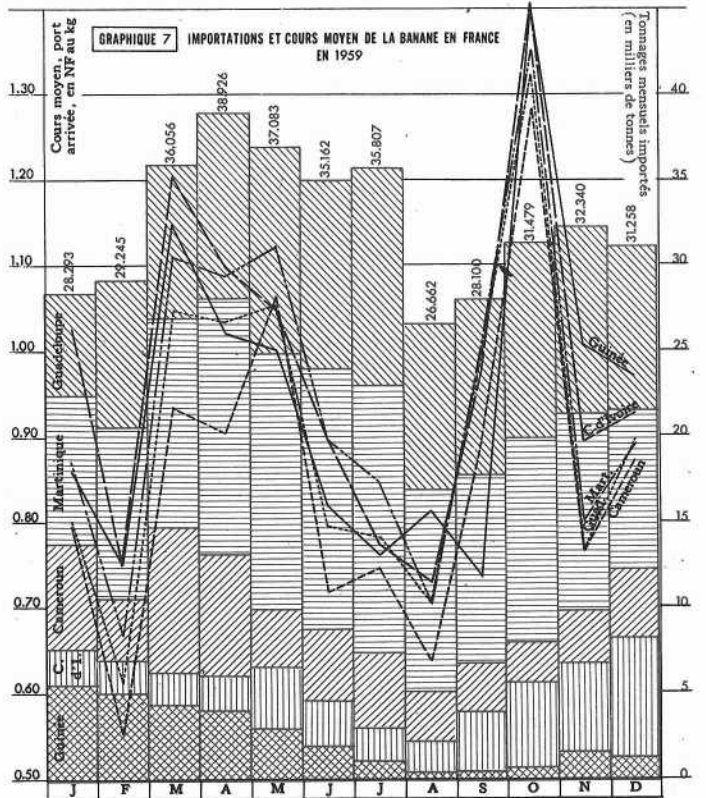
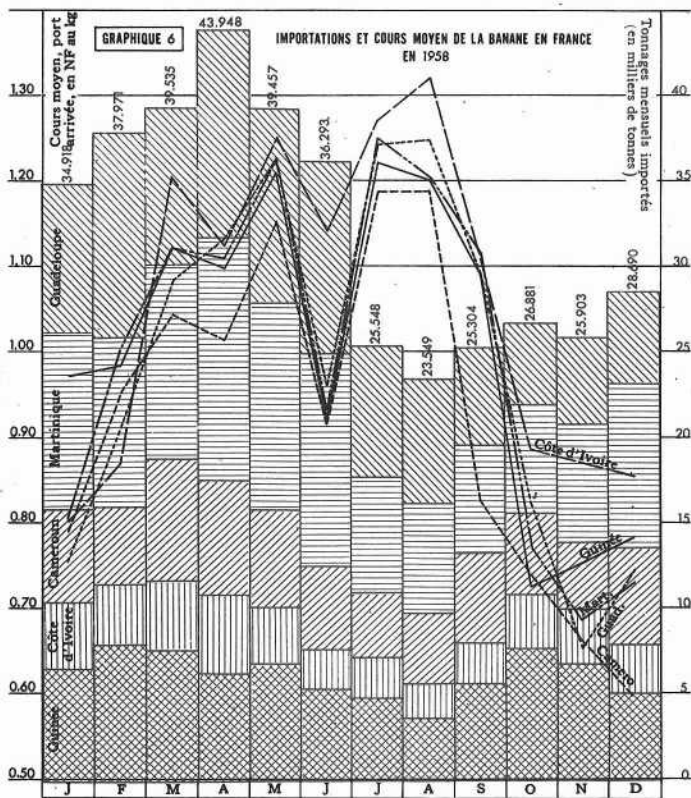
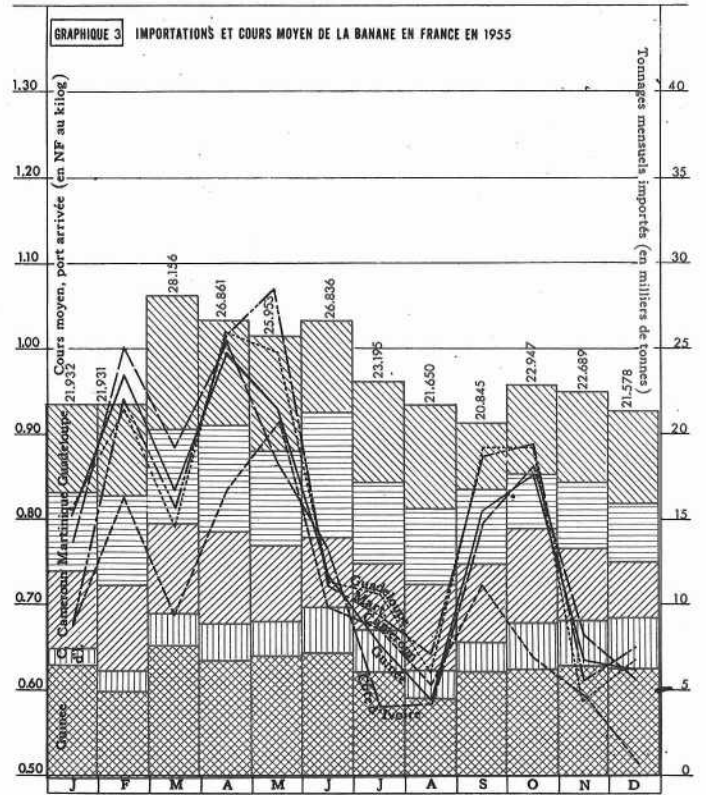
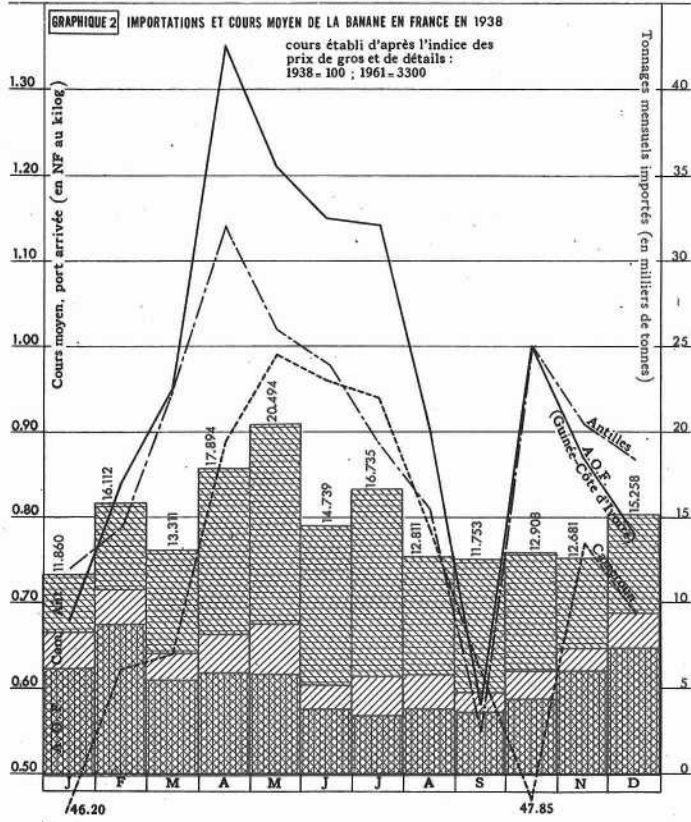
(1) - établi d'après les renseignements des Cies Navigations, exception faite de l'année 1938.

(*) - Dans les statistiques d'importations, il n'y a pas de ventilation entre ces 2 territoires. Statistiques d'exportation de l'A.O.F. : 52.856 T. (Guinée) et 12.271 T. (Côte d'Ivoire)

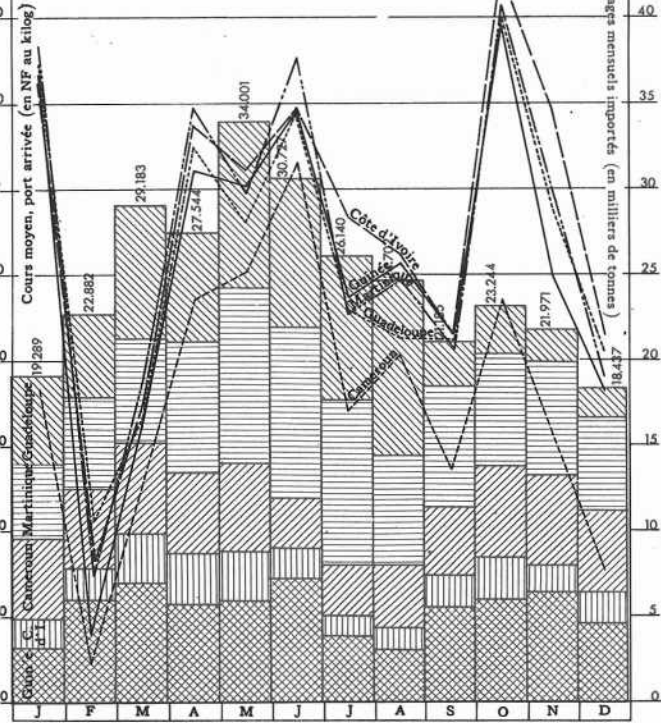
TABEAU II - Répartition des importations par port réceptonnaire (en tonnes brutes)

	1938	1950	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961
Bordeaux	15.855	12.035	5.690	3.306	3.366	22.513	9.830	3.996	3.834
Dieppe	54.926	87.795	80.246	90.223	108.063	110.007	137.574	129.235	127.357
Le Havre	29.476	31.961	54.156	52.899	69.472	59.577	52.087	33.693	50.852
Marseille	23.943	36.894	50.010	46.484	47.402	56.980	49.300	64.505	68.702
Nantes	18.923	6.511	47.610	42.990	42.830	35.611	9.844	9.361	18.720
Rouen	39.363	21.505	46.947	63.594	75.766	102.462	131.781	131.386	132.202
* en pourcentage									
Bordeaux	8	6,1	2	1,1	0,9	5,8	2,5	1	0,9
Dieppe	30	44,5	28,2	30,3	31,1	28,3	35,2	34,7	31,7
Le Havre	15,5	16,2	19	17,6	20	15,3	13,3	9	12,6
Marseille	12	18,7	17,6	15,5	13,6	14,6	12,6	17,3	17,1
Nantes	10,7	3,3	16,7	14,3	12,3	9,1	2,5	2,5	4,6
Rouen	22	10,9	16,5	21,2	21,8	26,4	33,7	35,3	32,9

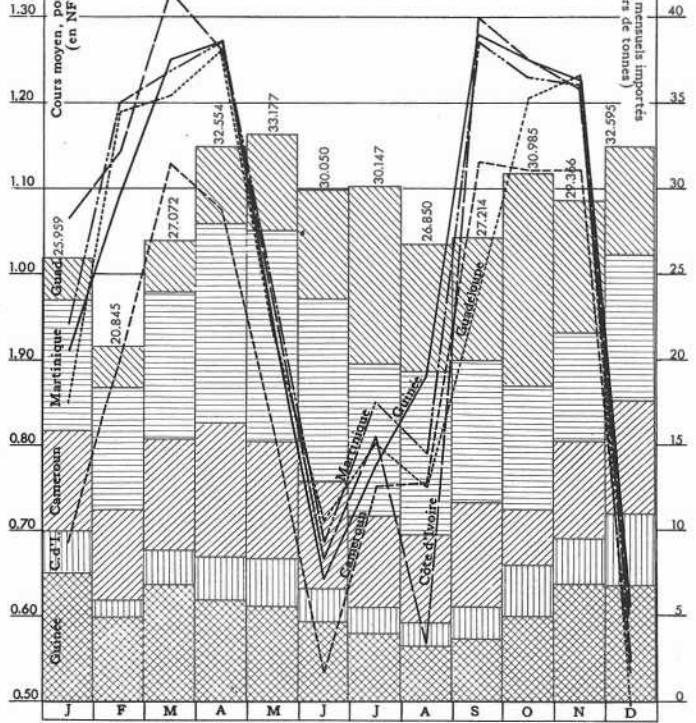
* - non compris les faibles tonnages reçus dans les ports de Sète, Brest, Dunkerque.



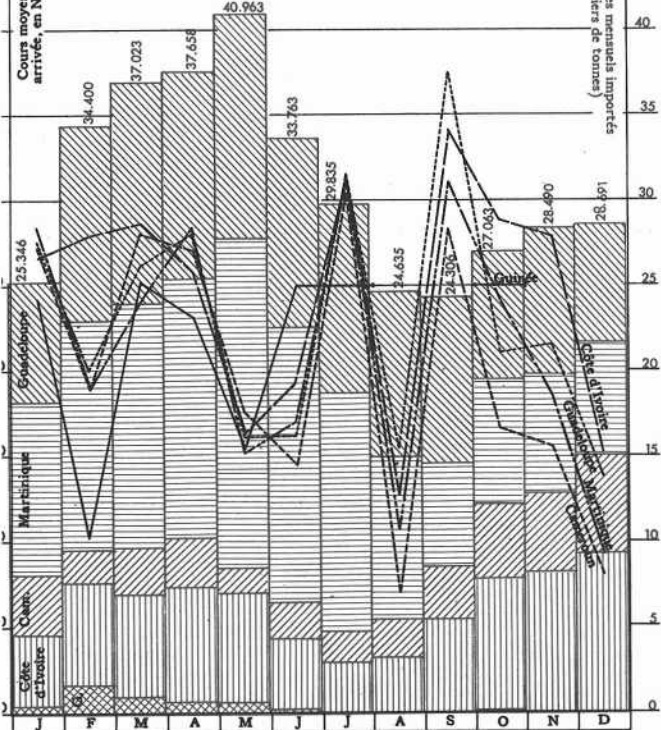
GRAPHIQUE 4 IMPORTATIONS ET COURS MOYEN DE LA BANANE EN FRANCE EN 1956



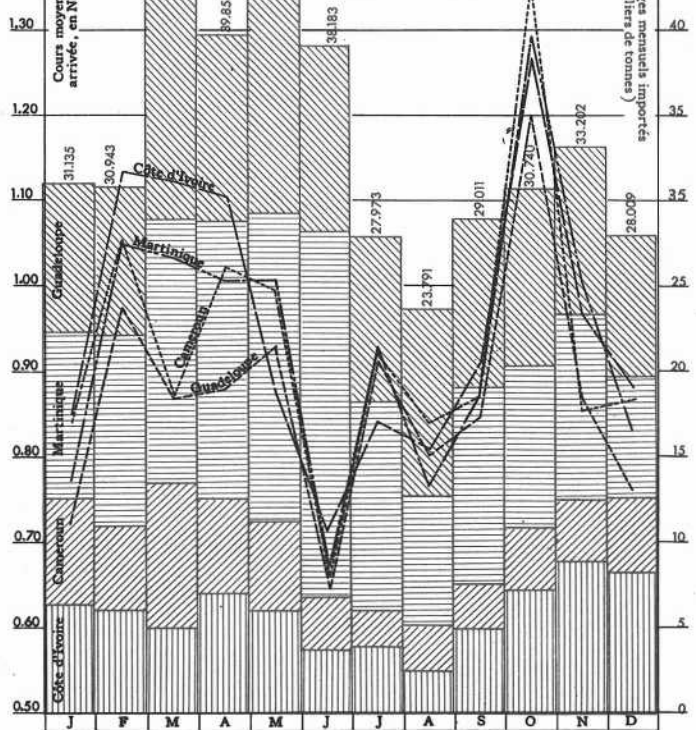
GRAPHIQUE 5 IMPORTATIONS ET COURS MOYEN DE LA BANANE EN FRANCE EN 1957



GRAPHIQUE 8 IMPORTATIONS ET COURS MOYEN DE LA BANANE EN FRANCE EN 1960



GRAPHIQUE 9 IMPORTATIONS ET COURS MOYEN DE LA BANANE EN FRANCE EN 1961



non de pommes ou de raisins). Du point de vue tonnage et de l'influence des pommes et des raisins, on peut dire que pour les mois de septembre, octobre, quelle que soit la situation de ces derniers fruits, on constate une montée des prix de la banane.

Tirer des conclusions pour l'avenir ne serait pas raisonnable, car en matière fruitière il y a trop d'impondérables. Cependant on peut affirmer que 1961 a été une année d'amélioration de la qualité grâce aux efforts des producteurs se basant sur les travaux de la Recherche Scientifique concernant les méthodes culturales et de Défense des Cultures. Cet effort de qualité sera certainement payant, conjointement à une propagande intensifiée comme cela se fait en Australie, en Angleterre. Si l'on veut voir cette production, primordiale pour la vie économique de nombreux territoires, se maintenir, il faut pour tous ceux qui y participent, qu'elle soit rentable tant au stade producteur qu'à celui de mûrisseur. Les marges en France sont nettement inférieures à celles des autres pays importateurs.

Les cours moyens d'importations de l'année 1961 tendent à prouver que pour la production de la Zone Franc, ils n'ont pas été rémunérateurs.

Il importe donc de diminuer les prix de revient jusqu'au stade arrivée par tous les moyens possibles raisonnables, non seulement sur le plan culture, mais aussi transport, commercialisation et organisation commerciale. N'oublions pas que ce trafic bananier représente plus de 300 millions de NF (valeur en douane).

Comme pour les autres fruits, plus que jamais, le facteur qualité est maintenant primordial pour une commercialisation régulière, conjointement à une politique de diminution de frais d'approche qui pour la banane sont incomparables aux fruits métropolitains.

I. F. A. C., Janvier 1962



Agences Maritimes

Henry LESAGE

Siège social : 7, Cité Paradis, PARIS

Succursales : DUNKERQUE, LE HAVRE, NANTES
BORDEAUX, MARSEILLE, ANVERS, GAND, CONAKRY

EXPÉDITIONS — ASSURANCES — CONSIGNATION
TRANSPORTS de FRUITS par NAVIRES SPÉCIALISÉS

CONTRE LA MOISSURE DES AGRUMES

SUPER-PENTABOR N

— SANS DANGER —

S. A. BORAX FRANÇAIS

8, rue de Lorraine, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (S-et-O.)

ET DROGUERIES D'AFRIQUE DU NORD